

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE LE 12 DÉCEMBRE, VINCENT PEILLON A REÇULÉ. MAINTENANT : RETRAIT DU PROJET PEILLON

Le 12 décembre, V. Peillon a dû annoncer le report de son projet de remise en cause des décrets de 1950. En annonçant que les discussions se poursuivraient en janvier, le ministre a rendu impossible la publication de la « réécriture » des décrets de 50 pour la rentrée 2014.

Le 6 décembre, lors du CSE, il avait annoncé : « la négociation est terminée » et, s'agissant des prépas : « je ne reculerai pas ».

Mais entre temps, il y a eu la **grève massive des collègues de CPGE pour le retrait des mesures Peillon**, grève reconduite dans de très nombreux établissements les 10 et 11 décembre.

Il y a eu **des centaines d'établissements, des AG** convoquées par les sections SNES, souvent en intersyndicale, des motions ont été adoptées, refusant ces projets.

Selon le journal les Échos « *Vincent Peillon a déjà ouvert un front sur les rythmes scolaires dans le premier degré, il ne pouvait pas se permettre d'en ouvrir un autre sur le second degré avant les municipales* ».

120 syndiqués et militants SNES de l'académie réunis le 17 décembre ont réaffirmé leur détermination à préserver leur statut national pour défendre leurs conditions de travail :

- Un S2 : « Ce projet est une dégradation par rapport à l'existant, l'alourdissement de la charge de travail est inacceptable. Le projet inclut dans les obligations de service de tous les enseignants les réunions en équipe pédagogique, le projet d'établissement, les contrats d'objectifs, les partenariats ».

- « Il faut faire disparaître du projet la liste des réunions sans limites de nos obligations de service. »

- « Je suis dans un lycée ECLAIR, on a déjà les lettres de mission, c'est du management. »

- « J'ai beaucoup d'inquiétude pour notre liberté pédagogique. »

- « Mon collègue va sortir du dispositif ZEP, les collègues vont gagner moins, ça va encore plus se dégrader. »

- « Il y a danger sur la formation continue. »

- « Le projet m'évoque les fiches de poste : comment l'enseignant participe au contrat d'objectif de son établissement ? »

- Le danger d'annualisation est-il écarté avec une « *déclinaison de la réglementation du temps de travail applicable à l'ensemble de la fonction publique* » qui stipule que « *le décompte du temps de travail est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1607 heures* » ?

Alors que le ministre entend maintenir malgré tout « *les mêmes bases et principes* » pour une réouverture des discussions en janvier, **il faut obtenir le retrait définitif de ses projets inacceptables.**

« *Cette mobilisation que nous devons, tous, construire sur le terrain, doit déboucher* », affirme un S2, « *sur une action d'ampleur (grève nationale ?)* ». Comme le dit le S3 « *l'appui des salles des professeurs est indispensable* ».

Nous partageons ces points de vue et ajoutons: nos collègues des CPGE, unis pour le retrait du projet Peillon les

concernant, réalisant l'unité SNES, FO, SNALC, associations, par la grève totale pendant trois jours, ont imposé un recul important au ministre.

Avant eux, nos collègues du premier degré ont réalisé la grève massive du 14 novembre débouchant sur l'unité des syndicats **SNUipp, FO, CGT, SUD** dans la grève le 5 décembre. Ils viennent aujourd'hui de lancer **un appel national commun pour la suspension de la réforme Peillon des rythmes scolaires, et appellent les personnels à se réunir dans les départements.**

La question de la grève dans tout l'enseignement, contre la territorialisation de l'Ecole et la dislocation de nos statuts, pour le retrait de la réforme des rythmes scolaires, pour le retrait des projets Peillon de « réécriture des décrets de 1950 », pour la défense de nos statuts et l'amélioration de nos conditions de travail, n'est-elle pas posée ?

En établissant librement leurs mandats avec les syndiqués et les personnels, les militants, de très nombreux S1, S2, S3, ont cherché à répondre au mouvement de résistance engagé par les collègues pour bloquer l'attaque contre nos garanties statutaires contenues dans les décrets de 1950, dépassant ainsi le système paralysant des « tendances ». Poursuivre et étendre à tous les niveaux cette situation, c'est ce à quoi nous entendons contribuer.

VOTEZ URIS

benoit.christophe7@wanadoo.fr

UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE (URIS)

CA du S3

Christophe BENOIT	Lycée Henri IV	Béziers
Thierry LOUIS	Lycée Albert Camus	Nîmes
Hélène MAILLOT	Collège Les Fontanilles	Castelnaudary
Audrey MARC	Collège Croix D'Argent	Montpellier
Caroline BORRAS	Lycée Jean Monnet	Montpellier
Fanny FROMENTAL	Lycée Philippe Lamour	Nîmes
Renaud OLIVIERI	Lycée Einstein	Bagnols-sur-Cèze
Anne SCHÖENHALS	Collège Gaston Doumergue	Sommières
Laurent BERNARD	Collège Paul Bert	Capestang
Marie-Claude CAPDEVILLE	Collège Saint-Exupéry	Bram
Isabelle BALLEJOS	Collège Via Domitia	Poussan
Elisabeth FABRE	Lycée Jean Durand	Castelnaudary
Karine HUMBERT	Collège Le Redounet	Uzès
Pierre CROS	Lycée Docteur Lacroix	Narbonne
Claudine GLEYZES	Retraîtée	Castelnaudary
Marie-Carmen FOLLEREAU	Collège Le Bérange	Baillargues
Patrick BRULIN	Lycée Albert Camus	Nîmes
Catherine ANDRIE	Retraîtée	Montpellier
David FOURNEL	Collège La Petite Camargue	Lansargues
Pascal ROUMANILLE	Lycée Clémenceau	Montpellier
Rémi ALMASOR	Lycée Charles Gide	Uzès
Christine DELPOUS	Collège René Cassin	Agde
Anne FUZEAU	Collège Gérard Philipe	Bagnols-sur-Cèze
Jean-Pierre THOMAS	Retraité	Montpellier
Manon LE BRETTON	Collège Les Fontanilles	Castelnaudary
Dominique GUILLOU	Lycée Clémenceau	Montpellier
Hélène ROCHAS	Collège Les Fontanilles	Castelnaudary
Stéphanie CABANTOUS	Lycée Henri IV	Béziers
Claudine CHAHSICHE	Retraîtée	Montpellier
Ronan LE BRETTON	Collège Les Fontanilles	Castelnaudary
Michèle PERRINO-BOULAFI	Lycée Clémenceau	Montpellier
Fabienne GOZIN	Lycée Albert Camus	Nîmes
Sylvie MARRA	Collège Croix D'Argent	Montpellier
Virginie TAURELLE	Collège Gérard Philipe	Bagnols-sur-Cèze
Madeleine SOTO	Lycée Einstein	Bagnols-sur-Cèze
Nathalie VEZON	Collège Gérard Philipe	Bagnols-sur-Cèze
Elise MOREAU	Lycée Henri IV	Béziers
Michèle MAYEN	Retraîtée	Bagnols-sur-Cèze

S2 AUDE

Hélène MAILLOT	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Marie-Claude CAPDEVILLE	Collège Saint-Exupéry - Bram
Pierre CROS	Lycée Docteur Lacroix - Narbonne
Elisabeth FABRE	Lycée Jean Durand - Castelnaudary
Manon LE BRETTON	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary
Claudine GLEYZES	Retraîtée - Castelnaudary
Hélène ROCHAS	Collège Les Fontanilles - Castelnaudary

S2 GARD

Thierry LOUIS	Lycée Albert Camus - Nîmes
Fanny FROMENTAL	Lycée Philippe Lamour - Nîmes
Renaud OLIVIERI	Lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze
Anne SCHÖENHALS	Collège Gaston Doumergue - Sommières
Patrick BRULIN	Lycée Albert Camus - Nîmes
Karine HUMBERT	Collège Le Redounet - Uzès
Rémi ALMASOR	Lycée Charles Gide - Uzès
Virginie TAURELLE	Collège Gérard Philipe - Bagnols-sur-Cèze
Nathalie VEZON	Collège Gérard Philipe - Bagnols-sur-Cèze
Fabienne GOZIN	Lycée Albert Camus - Nîmes
Madeleine SOTO	Lycée Albert Einstein - Bagnols-sur-Cèze
Anne FUZEAU	Collège Gérard Philipe - Bagnols-sur-Cèze
Michèle MAYEN	Retraîtée - Bagnols-sur-Cèze

S2 HERAULT

Audrey MARC	Collège Croix D'Argent - Montpellier
Christophe BENOIT	Lycée Henri IV - Béziers
Isabelle BALLEJOS	Collège Via Domitia - Poussan
Laurent BERNARD	Collège Paul Bert - Capestang
Pascal ROUMANILLE	Lycée Clémenceau - Montpellier
Catherine ANDRIE	Retraîtée - Montpellier
Caroline BORRAS	Lycée Jean Monnet - Montpellier
Christine DELPOUS	Collège René Cassin - Agde
David FOURNEL	Collège La Petite Camargue - Lansargues
Marie-Carmen FOLLEREAU	Collège Le Bérange - Baillargues
Sylvie MARRA	Collège Croix D'Argent - Montpellier
Dominique GUILLOU	Lycée Clémenceau - Montpellier
Stéphanie CABANTOUS	Lycée Henri IV - Béziers
Claudine CHAHSICHE	Retraîtée - Montpellier
Michèle PERRINO-BOULAFI	Lycée Clémenceau - Montpellier
Jean-Pierre THOMAS	Retraité - Montpellier
Elise MOREAU	Lycée Henri IV - Béziers